

DEMANDE DE PASSEPORT POUR ADULTES :

- les demandeurs non domiciliés à Porticcio, doivent déposer le dossier dans la Mairie de leur domicile
- remplir le dossier au stylo noir

Vous demandez :

- une première demande de passeport
- une demande de renouvellement de passeport

Vous devez fournir obligatoirement :

- une copie intégrale de votre acte de naissance de moins de 3 mois
- un timbre fiscal de 60 euros
- deux photos conformes (voir la deuxième feuille)
- l'original d'un justificatif de domicile (qui ne vous sera restitué) France Telecom EDF Ozone. Pas de facture de portable

NB : si vous ne possédez pas de justificatif de domicile personnel, il faut l'original de la personne qui vous héberge avec la copie d'une pièce d'identité et une attestation attestant que vous êtes bien domicilié chez lui ou elle

- si vous êtes marié la copie de votre livret de famille
- si vous êtes divorcé la copie de votre livret de famille qui doit être à jour et la copie de votre jugement de divorce
- si vous êtes veuf ou veuve la copie de votre livret de famille qui doit être à jour et la copie de l'acte de décès de l'époux ou l'épouse

S'il s'agit d'un renouvellement vous devez fournir en plus :

- l'ancien passeport ou la déclaration de perte ou de vol

IMPORTANT : **SI VOUS AVEZ ACQUIS LA NATIONALITE FRANCAISE VOUS DEVEZ FOURNIR OBLIGATOIREMENT LA COPIE DE VOTRE DECRTE DE NATURALISATION**